

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LES ACTIVITÉS DES CONJOINTS DES MILITAIRES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le ministre associé de la Défense nationale soutient que les politiciens peuvent faire campagne dans les bases militaires mais que les conjoints des militaires n'ont pas le droit de faire campagne en faveur de meilleures conditions de vie. La contradiction d'une telle position est flagrante. Le conjoint d'un membre des Forces armées pourrait faire campagne pour de meilleures conditions de vie s'il était candidat du Parti conservateur. Mais gare si par malheur cette personne fait circuler une pétition visant à l'installation d'un nouveau panneau d'arrêt sans être soutenue par un parti politique. Ce genre d'activités est tabou.

On imagine le ministre faire campagne dans une base des Forces armées lors des prochaines élections. Il pourra prononcer un discours retentissant devant une salle comble mais l'auditoire n'aura pas le droit d'applaudir. Il pourra faire du porte à porte mais si un habitant de la base lui demande d'améliorer ses conditions de vie, celui-ci devra répondre de cette infraction à la règle de la neutralité politique devant le commandant de la base. Le ministre devra repenser sa position. Il s'agit là d'un effort injustifiable visant à créer deux classes de Canadiens jouissant de droits distincts.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, si les Canadiens ne savent pas très bien quelle est la position du parti libéral concernant les négociations sur la libéralisation des échanges, qu'ils ne s'en fassent pas trop. Il semblerait que la présidente du parti libéral ne le sache pas bien elle non plus. Et si Iona, une des principales porte-parole du parti, ne sait pas où elle en est à ce sujet, imaginez le chaos existant dans l'esprit des députés libéraux.

Ainsi, Iona, vous dites que votre parti est en faveur d'une libéralisation des échanges mais n'aime pas la façon dont le premier ministre (M. Mulroney) s'occupe du dossier. La question qui semble se poser, c'est comment pensez-vous que l'on devrait négocier la libéralisation du commerce? Vous dites que les négociations ne devraient pas être bilatérales, mais multilatérales et sectorielles. Non, attendez. Vous avez changé d'idée et dites maintenant que les négociations ne devraient pas se faire secteur par secteur. Ah vraiment, Iona, on ne s'y retrouve plus.

Ce qui est parfaitement clair, cependant, c'est que le congrès d'orientation des libéraux de l'Atlantique a été une kermesse de trois jours où les participants se sont répandus en grands discours et en attaques virulentes contre le gouvernement, sans souci de proposer des solutions constructives à une situation que vous jugez inacceptable. Mais, Iona, pour la gouverne des libéraux dans l'esprit desquels règne, on le comprend, la confusion à ce sujet, comment estimatez-vous au juste qu'on devrait mener ces négociations?

Questions orales

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LES RESSOURCES EN URANIUM

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, le Groupe d'évaluation des ressources en uranium du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a récemment publié son évaluation des réserves et des besoins. Son rapport contient de bonnes nouvelles pour ceux qui s'intéressent à l'avenir du Canada du point de vue énergétique. Pour les dix prochaines années, la demande canadienne de quelque 2,000 tonnes métriques d'uranium par année pourra être aisément satisfaite par une réserve confirmée d'environ 12,000 tonnes par année. L'exportation du reste sera une source de revenus considérables.

Les producteurs du bassin de l'Athabasca dont les coûts de production sont faibles garantissent la compétitivité du Canada pour des années à venir. Les Canadiens peuvent être fiers de leur ventes d'uranium d'une valeur annuelle de 1 milliard.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BELGIQUE

M. le Président: A l'ordre! Je veux signaler la présence dans la tribune aujourd'hui de M. Étienne Knoops, Secrétaire d'État au Commerce extérieur de la Belgique.

Des voix: Bravo!

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au cours de cette fin de semaine, diverses nouvelles révélations sont venues accentuer encore l'imbroglio de la position du gouvernement en matière commerciale. Au cours d'une des pirouettes verbales auxquelles il excelle, le premier ministre a déclaré que ce qu'il voulait maintenant, c'est une série de pactes de l'automobile.

Le Pacte de l'automobile n'est pas une forme de libre échange, mais un régime commercial dirigé présentant des garanties pour les deux parties. Le gouvernement a-t-il renoncé à sa stratégie d'entente globale sur le libre échange? Cherche-t-il maintenant à obtenir une série d'accords sectoriels de libre échange distincts les uns des autres sur le modèle du Pacte automobile? Les Américains sont-ils au courant?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la réponse est non.